



Son responsable :

Philippe DELAVENNE, membre élu au Conseil d'Administration du Comité Départemental de Roller Sports de la Sarthe, a accepté la responsabilité de la gestion de la commission course.

Ses membres :

Cette commission se réunit entre trois et quatre fois par an pour organiser la course sur le territoire sarthois. Elle se compose de membres qui ont désiré intégrer cette commission pour œuvrer dans le développement de cette discipline.

Ses missions :

Elle a pour mission **l'organisation et le développement de la discipline course** sur le territoire sarthois.

Ses actions :

Elle organise avec le soutien des clubs course :

- le Championnat de Sarthe de course,
- le Challenge Sarthe Départemental,
- le Challenge Speed Roller

Elle tient à jour la liste des compétiteurs du département et inscrit les nouveaux compétiteurs auprès de la région.

La contacter :

Vous pouvez contacter la CC 72 via le menu « contact » sur le site du CDRS 72.